

1. Informations générales :

Titre du cours :	Philosophie politique		
NOM de l'enseignant·e :	Boccon-Gibod	Semestre :	☒ Automne ☐ Printemps
Public visé :	☒ 1 ^{ère} année ☐ 2 ^{ème} année ☐ 1 ^{ère} année et 2 ^{ème} année	Langue :	☒ français ☐ anglais
Nombre maximal d'étudiant·es :	☐ 20 ☐ 30 ☒ 40 ☐ 50 ☐ Pas de maximum	Organisation du cours :	☒ 9 séances de 2h sur 9 semaines ☐ 12 séances de 1h30 sur 12 semaines ☐ 12 séances de 1h30 sur 6 semaines ☐ 6 séances de 3h sur 12 semaines

2. Résumé du cours :

Le cours est une introduction générale à la philosophie politique. Il vise à donner aux étudiants de 1^{re} année les repères conceptuels fondamentaux leur permettant de s'orienter dans les théories politiques classiques, mais aussi contemporaines. La progression chronologique, sous la forme d'un récit historique, permettra une présentation narrative propre à faciliter l'assimilation de théories complexes.

La problématique générale est « justice et démocratie » : il s'agit de montrer que la philosophie politique après avoir été inventée comme théorie de la justice a dû affronter la question de la justification du pouvoir d'État après la crise de la modernité, donnant lieu à l'invention du paradigme démocratique.

Après une présentation succincte de l'invention de la philosophie politique dans l'antiquité grecque (Platon et surtout Aristote), on s'attardera sur la crise de la synthèse médiévale de la politique aristotélicienne et de la théologie chrétienne qui débouche sur l'avènement de la modernité politique à travers la théorie de l'État. Le problème de l'articulation de l'État et de la justice sera développé à travers les œuvres majeures de Rousseau, Kant, Mill, Hegel, Marx et Durkheim.

3. Pré-requis éventuels :

Pas de prérequis dans l'offre de formation de Sciences Po Grenoble.

4. Modalités de contrôle des connaissances et des compétences envisagées :

Contrôle final (contrôle de connaissances).

5. Description détaillée du cours (facultatif)

Précisez notamment les objectifs du cours et l'organisation des séances (facultatif au stade de l'appel du mois de mars)

Objectifs du cours : maîtriser les bases de la philosophie politique, sur le plan de l'histoire des idées (Antiquité et temps modernes) et sur le plan des doctrines philosophiques fondamentales.

Progression chronologique articulée autour de la question de la définition de la justice (de la théorie des meilleurs régimes à la théorie de la démocratie).

Progression synthétique :

1. L'Antiquité (Aristote)
2. La modernité politique : Bodin et Hobbes
3. La modernité politique : Locke et Montesquieu
4. Rousseau, 1 : le *Discours sur l'inégalité*
5. Rousseau, 2 : le *Contrat social*
6. Le libéralisme politique et la théorie du gouvernement représentatif (représentation et délibération)
7. Hegel
8. Marx
9. Durkheim